

REGLEMENT

Championnat de Match-Play - Club du Golf du Beaujolais 2025-2026

Qui : Tout membre de l'Association à jour de cotisation, ayant une licence active et un certificat médical à jour.

Date limite d'inscription : 30 Août à Minuit.

Formule de jeu : Match-Play avec coups reçus

Déroulement du Championnat

Un tableau par tirage au sort de l'ensemble des joueuses et joueurs inscrits sera établi par la commission Animation ; après une première phase de poule, chaque match donnera un vainqueur qui continuera la compétition selon un tableau prédéfini.

En fonction du nombre d'inscrits, les meilleurs index seront susceptibles de n'entrer dans le tableau qu'au 2^{ème} tour.

L'index à prendre en compte pour le calcul des coups reçus est l'index connu par la FFG au jour de la rencontre. **Les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30 pour les calculs.**

Les coups reçus en match-play sont basés sur le handicap de jeu du strokeplay et arrondis à l'entier le plus proche **(0,5 est arrondi vers le haut).**

Exemple de calcul :

Le joueur dont l'index est le plus haut reçoit 75% de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire.

Exemple : A=16,9 vs B=5,1 différence de 11,8 x 0,75= 8,85 arrondi à 9.

Le joueur A recevra 9 coups à répartir sur les 9 trous les plus difficiles du parcours.

Avant la rencontre les joueurs se mettent d'accord sur le nombre de coups reçus.

En tout état de cause **les coups reçus ne peuvent pas être supérieurs à 12.**

Dates limites des rencontres : seront précisées en fonction du nombre d'inscrits.

Les dates seront précisées sur le tableau définitif affiché au golf ou sur le site de l'AS.

Tout match non joué à la date limite verra son résultat tiré au sort par la Commission Animation.

Marques de départs :

Boules rouges pour les Dames.

Boules de départ du moins bien classé pour une rencontre entre hommes.

Résultats : après les phases de poules, chaque match doit donner un gagnant. Si à la fin du parcours, les adversaires sont à égalité, le match doit se poursuivre en « mort subite » le jour même. Les coups reçus sont réinitialisés à l'identique des 18 premiers trous.

Litiges :

Pour tout litige, il est fortement conseillé de contacter la Commission Animation selon modalités qui seront précisés avant le démarrage de l'épreuve.

Commission Animation Match Play :

Elle est composée de :

- **Bertrand Schyrr** – Responsable Animations
- **Amélie Locatelli** – Responsable Commission sportive
- **Alain Flourent** – Président de l'AS